

C'est maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 14 avril 2014

4.10 Agence d'urbanisme « OISE LA VALLEE » - élection des représentants des membres du conseil municipal aux assemblées générales

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, M. CABARET, M. LEMAIRE, M. BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. ASSAMTI, M. MONTES, Mme GOMES-NASCIMENTO, M. BOUKHACHBA, Mme DHOURY, M. AKABLI, M. N'DIAYE, M. DEME, Mme BARBETTE, M. LELONG, Mmes MOUSSATEN, SAVAS, M. ATAKAYA, Mme MEHADJI, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M'BAYE-DIAO, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN

Pouvoir à :

M. LEMAIRE

M. FAZAL

Pouvoir à :

M. CABARET

M. FRÉMINE

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Brahim BELMHAND, maire-adjoint, expose :

Située dans les locaux de l'IUT de Creil, l'agence d'urbanisme « Oise la Vallée, de son nom officiel : association pour le développement et l'aménagement de la « Vallée de l'Oise » est gérée par un conseil d'administration et co-présidée par les maires de Creil et de Compiègne.

En plus d'un rôle constant d'animation, de conseils et d'aide à la décision auprès des élus, la vocation de l'agence est :

- De réaliser des études d'aménagement et d'urbanisme,
- De réaliser des observatoires d'aménagement et d'urbanisme,
- D'agir sur le développement des activités économiques de son territoire afin de rééquilibrer la situation de l'habitat avec celle de l'emploi.

Considérant qu'aux termes des dispositions statutaires de l'agence, le maire étant président de droit, le conseil municipal doit désigner 3 membres qui siégeront aux assemblées générales.

maintenant !

Les candidats proposés sont :

Pour la liste «Creil une ambition partagée» :

Brahim BELHMAND
Jean-Claude CABARET
Nuh ATAKAYA

Pour la liste «Ensemble défendons une certaine idée de Creil» :
Gérald FACCHINI

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,
Vu les statuts de l'agence d'urbanisme « Oise la Vallée »,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote à bulletins secrets :

Votants : 39 Nombre de bulletins : 39 Bulletins nuls : 6

Ont obtenu :

Brahim BELHMAND : 28 voix
Jean-Claude CABARET : 28 voix
Nuh ATAKAYA : 28 voix
Gérald FACCHINI : 5 voix

■ Décide à la majorité :

Article unique : de déclarer élus :

Brahim BELHMAND
Jean-Claude CABARET
Nuh ATAKAYA

appelés à siéger aux assemblées générales de l'agence d'urbanisme « Oise la Vallée ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 AVR. 2014**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié conforme au document
Creil le 16/04/2014
Le Maire

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

